

Français (version sûre) — Message n°46 (SHAMA)

Ultimatum de 72 heures aux commandants pour se ranger du côté du peuple

Soldats, sous-officiers et commandants des forces armées nationales d'Iran

Alors que, conformément aux articles 144 et 150 de la Constitution, vous avez l'obligation d'être au service du peuple et de protéger les acquis de la Révolution—dont l'élimination de toute forme de despotisme, d'autocratie et d'accaparement, ainsi que la garantie des libertés politiques et sociales dans le cadre de la loi et la participation du peuple à la détermination de son destin politique, économique, social et culturel—vous n'avez pas respecté ces devoirs. Certains, comme une partie de l'armée, gardent le silence face aux injustices infligées au peuple, en contradiction avec l'honneur militaire ; d'autres, plus gravement, participent directement à la répression des concitoyens. Nous portons à votre connaissance ce qui suit :

- 1)** Les forces armées nationales ignorent-elles encore qu'Ali Khamenei ne remplissait pas les conditions légales du leadership et qu'il a usurpé, par trahison et fraude, la fonction de guide et de commandant en chef—fait qu'il a lui-même reconnu—et que, par conséquent, son autorité et son commandement sont nuls ? Ignorent-elles que l'obéissance à des ordres illégaux est contraire à la loi, à l'honneur militaire et constitue une trahison envers la nation ?
- 2)** Les commandants qui acceptent une telle « humiliation »—au point de tolérer un contrôle clérical irresponsable—and qui préfèrent l'obéissance à un commandant en chef illégitime et déchu plutôt que de se ranger du côté de leur peuple opprimé, ne méritent pas le titre de « soldats de la patrie ».
- 3)** Comme indiqué dans des messages antérieurs, les commandants portent l'entièr responsabilité de tout dommage humain ou matériel causé aux citoyens en raison de retards à prendre une position claire et légale pour protéger les droits du peuple. Nous appelons les commandants à adopter une position publique explicite afin d'empêcher tout nouvel effusion de sang et de s'abstenir de tout usage illégal de la force contre des civils.
- 4)** Les hésitations des commandants ne doivent pas empêcher soldats et sous-officiers d'accomplir leur devoir légal et moral : protéger les citoyens et refuser les ordres illégaux. Même si une action collective et ordonnée est préférable, l'inaction des supérieurs ne doit pas servir de prétexte à la poursuite des abus.
- 5)** Nous exhortons l'ensemble du personnel à privilégier la protection des droits et libertés légitimes des citoyens, à prévenir l'escalade et à agir de manière à réduire les dommages et à permettre une transition pacifique.

Peuple fier d'Iran — Vive l'Iran

Conseil révolutionnaire national d'Iran

1404/10/19